



SONT PRÉSENTS les représentantes ou représentants au Comité de parents : mesdames et messieurs

École	Albert-Schweitzer	Chantal Thiboutot
	Antoine-Girouard	Alain F. Dussault
	Arc-en-Ciel	Christine Roy
	de l'Amitié	Valérie Fugère
	de la Chanterelle	Caroline Palardy
	de la Roselière	Caroline Gagné
	de la Source	Julie Baribeau
	De Salaberry	Annie Guénette
	Jolivent	Isabel Godard
	Le Petit-Bonheur	Fany Désormeaux
	Le Rucher	Line Desormeaux
	Le Sablier	Amine Zitouni
	Le Tournesol	Normand Boisclair
	les Marguerite	Sophie Parent
	Louis-Hippolyte-Lafontaine	Robert Langlois
	Mère Marie-Rose	Sandra Brochu
	Monseigneur-Gilles-Gervais	Marie-Hélène Talon
	Saint-Charles	Marc Gauthier
	Saint-Denis	Marc Sicard
	Saint-Mathieu	Cynthia Godbout
	Secondaire De Mortagne	Jacques Coiteux
	Secondaire du Grand-Coteau	Stéphane Geffard
	Secondaire du Mont-Bruno	Carole Vigneault
	Secondaire Ozias-Leduc	Josée Désilets
	Représentant du Comité EHDA	Steve Bernier

SONT ABSENTS : mesdames et messieurs

École	Au Fil de l'Eau	Sophie Panneton
	Aux-Quatre-Vents	Bruno Bourgeois
	De Bourgogne	Jacynthe Lecavalier
	de l'Aquarelle	Claude Crépeau
	de l'Envolée	Mario Coulombe
	De La Broquerie	Étienne Michaud
	de la Mosaïque	Jean-François Pedneault
	de la Passerelle	Jean-Philippe Valade
	de la Pommeraie	Sylvain Daigle
	De Montarville	Pascale Choquette
	Des Trois-Temps	Mireille Louis-Seize

	<p>du Carrousel Du Grand-Chêne Du Moulin du Parchemin du Tourne-Vent Georges-Étienne-Cartier Jacques-De Chambly Jacques-Rochelleau/St-Basile L'Arpège La Farandole La Roseraie Les Jeunes Découvreurs Ludger-Duvernay Marie-Victorin Notre-Dame Paul-VI Père-Marquette Pierre-Boucher Saint-Amable Sainte-Marie Secondaire de Chambly Secondaire François-Williams Secondaire le Carrefour Secondaire Polybel École d'éducation internationale École orientante l'Impact Secondaire le Tremplin</p>	<p>Caroline Dufresne Vincent Fortin Joelle Choquette Robert Denis Émile Babin Dominique Leboeuf Jacques Duchesne Gilles Cazade Étienne Gauthier Pascale Bourgeois Aucun Stéphanie Tardif Geneviève Labelle Geneviève Vachon Martin Carpentier Nathalie Roy Marc Prince Cynthia Gyenizse Nathalie Poitras Jean Brûlé Francine Palardy Patricia Bergeron Anne Daneau Caroline Cloutier Serge Lefebvre Jean-Pierre Raymond Aucun</p>
N° de la résolution ou annotation	<p>1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE</p> <p>Madame Marie-Hélène Talon souhaite la bienvenue aux membres.</p> <p>2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR</p> <p>Madame Marie-Hélène Talon présente l'ordre du jour et indique qu'elle veut ajouter un point 7.5, Port de l'uniforme.</p> <p>1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE 2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR 3. PAROLE AU PUBLIC 4. PROCÈS-VERBAL DU 17 MAI 2012 a. ADOPTION PROCÈS-VERBAL DU 17 MAI b. SUIVI 5. CLASSES MULTI-NIVEAUX 6. QUESTIONS-RÉPONSES AVEC LA DIRECTION GÉNÉRALE 7. RENCONTRE PAR SECTEUR – RÔLE DU REPRÉSENTANT AU COMITÉ DE PARENTS 7.5 PORT DE L'UNIFORME 8. RAPPORT DES DIVERS REPRÉSENTANTS AU COMITÉ DE PARENTS a. RAPPORT DU PRÉSIDENT</p>	

<p>Résolution N° 158-06-12</p>	<p>b. TRÉSORERIE c. PARENTS-COMMISSAIRES d. COMITÉ CONSULTATIF EHDAA e. COMITÉ CONSULTATIF DU TRANSPORT f. RESPONSABLES DE SECTEURS g. DÉLÉGUÉE FCPQ</p> <p>9. HOMMAGE 10. PAROLE AUX MEMBRES 11. PAROLE AU PUBLIC 12. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE</p> <p>Monsieur Jacques Coiteux, appuyé par monsieur Stéphane Geffard, propose l'adoption de l'ordre du jour tel que modifié.</p> <p>Adopté à l'unanimité.</p>
<p>Résolution N° 159-06-12</p>	<p>3. PAROLE AU PUBLIC</p> <p>Il n'y a pas de public.</p> <p>4. PROCÈS-VERBAL DU 17 MAI 2012 a. ADOPTION PROCÈS-VERBAL DU 17 MAI</p> <p>Monsieur Amine Zitouni, appuyé par monsieur Steve Bernier, propose l'adoption du procès-verbal tel que présenté.</p> <p>Adopté à l'unanimité.</p> <p>b. SUIVI</p> <p>Madame Talon revient sur la question de madame Valérie Fugère concernant la température minimale pour laisser les enfants sortir. Il n'existe aucune politique. La décision revient à chaque école.</p> <p>Monsieur Normand Boisclair revient sur le sujet des reçus d'impôt. Dès septembre, il y aura un système pour émettre des reçus automatiquement. Les directions recevront l'information.</p> <p>5. CLASSES MULTI-NIVEAUX</p> <p>Monsieur Luc Lapointe et monsieur Denis Villeneuve, coordonnateur au service des Ressources éducatives, viennent parler des classes multi-niveaux. A la demande des membres du CP, on vient expliquer le travail de préparation des enseignants.</p> <p>M. Villeneuve présente les classes-cycles, aussi appelées multi-niveaux. On les retrouve surtout au 3^e cycle. Il y en a 26 à la CSP. Depuis 5 ans, la CSP a beaucoup travaillé avec les enseignants.</p> <p>Plusieurs avantages :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Pour les élèves, il y a une plus value en matière d'autonomie. - Les élèves font le même travail, mais sont évalués différemment. - Les élèves ont l'occasion de revoir certaines notions. - Les élèves vivent bien dans ces classes. Les enseignants sont bien préparés. - Cela développe la dimension sociale des élèves. <p>Désavantage :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Pour l'enseignant, une première planification de deux niveaux demande plus de temps. La CSP a fait la macro-planification pour les enseignants. Les outils sont nommés. L'enseignant est bien outillé et peut mieux encadrer les élèves.

Il n'y a pas de déficit pour les élèves de classes multi-niveaux. Le degré d'autonomie est parfois supérieur au secondaire.

- Pour les enseignants, le contact est plus rapproché, de même qu'avec les parents.
- L'enseignant doit changer sa façon d'enseigner.
- Cela favorise la complicité avec le professeur.
- Les plus vieux s'occupent des plus jeunes.
- De plus en plus d'enseignants sont intéressés par les classes- cycle.

Pour les parents, cela permet de sauvegarder les écoles de quartier, de garder les élèves dans leur milieu.

Pour l'enseignant, il y a davantage de travail par projet. - On couvre autant de contenu du programme, mais l'élève est plus autonome. - L'élève planifie sa journée à partir du plan de travail. Les nouveaux enseignants sont encadrés par un CP en début d'année

Concernant les critères de sélection des élèves, monsieur Lapointe indique qu'au primaire, les classes ne sont jamais formées au hasard.

Monsieur Villeneuve indique que le principal critère est l'équilibre des classes. La direction et les enseignants créent des groupes viables. On peut tenir compte de l'autonomie, mais ce n'est pas un critère principal.

Certains parents s'inquiètent des élèves qui pourraient s'ennuyer lors de la deuxième année du cycle, par exemple en revenant dans une classe régulière, ou encore les élèves doués qui revoient la matière lors de la 2^e année du cycle.

Monsieur Villeneuve indique que les enseignants doivent s'en occuper. Il faut les stimuler davantage, comme ils le feraient dans une classe régulière. On ne donne pas plus de travail, mais on pousse les tâches plus loin.

Concernant les élèves intégrés, monsieur Villeneuve indique que leur présence est semblable aux autres classes.

Monsieur Villeneuve indique que les $\frac{3}{4}$ des classes sont au 3^e cycle. C'est plus difficile au 1^{er} cycle car il y a l'apprentissage de la lecture. Le ratio d'élèves est celui du niveau le plus bas.

Monsieur Lapointe explique que la source de référence du bas du fleuve est utilisée car l'expertise se retrouve souvent en milieu rural où la situation existe depuis longtemps. C'est un phénomène plus récent chez nous.

Monsieur Lapointe explique que pour les 3 disciplines de base, la macro-planification est déjà prête. Les situations d'évaluation des apprentissages sont aussi fournies. Le travail est ainsi diminué. Les enseignants de reçoivent aucune prime pour les classes multi-niveaux, mais ils bénéficient de l'accompagnement par un CP. Les enseignants sont parfois dégagés pour travailler avec le CP.

6. QUESTIONS-RÉPONSES AVEC LA DIRECTION GÉNÉRALE

Concernant la question de l'utilisation de produits non prévus par la politique alimentaire dans le cadre d'une campagne de financement, monsieur Lapointe explique que la politique a été amendée en 2010 pour permettre certaines exceptions lors d'activités impliquant tous les élèves (Halloween, St-Valentin). Mais la politique ne le permet pas dans le cas des campagnes de financement. Les produits utilisés doivent se conformer à la politique, donc le premier ingrédient ne peut pas être le sucre. Si c'est le 2^e ingrédient, cela peut aller.

Une fête qui a lieu le soir est considérée comme une activité école. La décision appartient au CÉ. La politique alimentaire permet au CÉ de choisir les événements qui pourront déroger à la politique. Il est prévu que l'activité doit toucher tous les élèves.

Concernant l'utilisation des surplus par les écoles, aucune décision ou orientation n'a été prise à ce sujet, outre qu'on ne retourne pas les taxes aux écoles. Le travail débutera à la fin de l'été pour voir comment on peut faire face aux compressions. Le budget sera présenté au CC d'ici la fin de l'année.

Concernant les surplus dans les écoles, on interdit d'utiliser les surplus des écoles pour constituer le budget 2012-13. Les surplus de la CSP sont décentralisés dans les écoles. Il faut déterminer ce qu'on fera avec les compressions avant de pouvoir les utiliser.

Madame Line Désormeaux présente une lettre que le CÉ de l'école du Rucher a fait parvenir au MELS. La lettre dit que l'école sera dans l'impossibilité de maintenir le niveau de services aux élèves. Elle demande aux membres de faire circuler et espère qu'il y aura un effet boule de neige.

Monsieur Lapointe explique que le comité des priorités aura pour mandat de déterminer comment on peut faire autrement pour fonctionner avec un budget réduit. Le montant cumulatif de tous les surplus s'élève à environ 14 ou 15 millions.

Monsieur Lapointe explique que les surplus cumulés sont de 2 natures. Par exemple, au CFP, on fait des demandes pour partir une nouvelle carte en assistance dentaire. Si le MELS dit oui, on doit investir 900 000 \$ pour partir le programme. Ce montant est cumulé depuis des années en vue du démarrage du programme.

Une école primaire qui veut bâtir un parc école peut accumuler des fonds, qui font partie des surplus. Ces sommes sont déjà dédiées à des projets.

Madame Caroline Gagné soulève la question du caractère public des documents qui sont fournis au Comité de parents. Lors de la consultation sur le renouvellement du statut de l'école La Roselière, elle a présenté le document à son école et la direction lui a reproché. Elle pensait que cela intéresserait les gens de son école. Y a-t-il une restriction à cet effet?

Monsieur Lapointe est d'avis que si la mention Confidentiel n'apparaît pas, le représentant fait un retour de ses activités au CP et la façon de faire le retour lui appartient. Si le représentant décide de transmettre un document qu'il juge pertinent, il n'y voit pas de problème. Il faut préciser que cela est à titre d'information.

Madame Caroline Gagné demande s'il serait possible que le CÉ de l'école qui fait l'objet de la demande de renouvellement reçoive une copie de la demande avant qu'elle parte au MELS.

Monsieur Lapointe indique que cela relève du CC.

Madame Talon remercie monsieur Lapointe pour sa participation au CP tout au long de l'année.

7. RENCONTRE PAR SECTEUR – RÔLE DU REPRÉSENTANT AU COMITÉ DE PARENTS

Madame Talon explique le but recherché par les rencontres de secteur. On veut savoir comment les membres ont vécu leur année, comment ils jugent leur rôle.

Les membres se réunissent en secteur pour discuter.

7.5 Uniforme

Madame Talon explique que le CP aimerait créer un guide concernant l'imposition de l'uniforme scolaire.

Elle invite les membres qui sont intéressés à participer. Les membres suivants se disent intéressés : Carole Vigneault, Jacques Coiteux, Isabel Godard et Marie-Hélène Talon.

8. RAPPORT DES DIVERS REPRÉSENTANTS AU COMITÉ DE PARENTS

a. RAPPORT DU PRÉSIDENT

Madame Talon indique que la rédaction du rapport annuel est presque terminée. Il manque le résultat du sondage de fin d'année.

Il manque aussi le bilan financier qui sera disponible après le 30 juin. Même si le rapport n'est pas adopté, il peut servir aux représentants qui doivent expliquer ce que le CP a fait l'année précédente lors de leur assemblée générale.

b. TRÉSORERIE

Monsieur Stéphane Geffard indique qu'il y avait des dépassements dans certains postes. Il explique les changements dans la répartition des fonds. On devrait avoir un surplus encore une fois cette année.

Selon les encadrements financiers, le CP devrait avoir le même budget l'an prochain.

c. PARENTS-COMMISSAIRES

Madame Vigneault mentionne le communiqué qui se trouve sur le site et qui dénonce les compressions budgétaires. Elle résume les principaux points de son rapport écrit.

d. COMITÉ CONSULTATIF EHDAA

La rencontre du CCEHDAA a eu lieu le 11 juin. Sous l'onglet *Mon argent* du site de la CSP, on retrouve toutes les dépenses de la CSP.

Quatre résolutions ont été adoptées.

Plan d'intervention – On a demandé qu'il y ait une expertise extérieure à l'école pour conseiller les parents et la direction. On veut éviter que la situation se rende à la plainte.

Cour d'école – Le CCEHDAA demande que les cours d'écoles primaires soient clôturées, avec des points d'accès bien identifiés et faciles à contrôler.

École Marie-Victorin – Un des 2 pavillons est dédié aux élèves TED. Le comité croit que les élèves sont isolés. On demande à la CSP de corriger la situation, car dans les faits ce sont deux écoles séparées.

Délais de consultation – Les délais sont trop courts et le comité demande à la CSP de modifier les délais. Il faudrait un minimum de 2 rencontres, une pour présenter le sujet de la consultation et une pour discuter et donner un avis. On a déjà cédulé les consultations pour l'an prochain.

e. COMITÉ CONSULTATIF DU TRANSPORT

Monsieur Marc Gauthier informe les membres qu'il y a eu une rencontre le 30 mai. Il a été question du budget du transport, qui est respecté cette année.

La négociation des contrats se fera bientôt, suite à la réception des nouvelles normes budgétaires.

f. RESPONSABLES DE SECTEURS

Un sommaire des rencontres par secteur sera fait lors de la rencontre de l'exécutif du 15 juin.

g. DÉLÉGUÉE FCPQ

Le CG express a été envoyé aux membres. Monsieur Serge Lefebvre poursuit sa 2^e année comme responsable de la Montérégie. Il y a eu un suivi du budget; la fédération est en bonne santé financière. Il y a également eu une mise à jour du plan stratégique

Le congrès a eu lieu le 2 juin. M. Paul Gérin-Lajoie a reçu un prix et a parlé d'implication des parents lors de la soirée d'ouverture.

Les membres qui ont assisté au congrès de la fédération parlent des ateliers auxquels ils ont assistés. De façon générale, ils s'entendent pour dire que la qualité de l'ensemble des ateliers offerts était inférieure par rapport aux années précédentes.

9. HOMMAGE

Monsieur Serge Lefebvre étant absent, madame Talon souhaite quand même lire le texte qui a été rédigé pour lui rendre hommage. Lors de l'AG d'octobre, on lui remettra le texte ainsi qu'un cadeau.

Madame Vigneault demande qu'on envoie une lettre de remerciement aux élèves de l'école orientante l'Impact pour le stylo et la boîte.

Résolution N° 160-06-12	<p>10. PAROLE AUX MEMBRES</p> <p>Madame Sophie Parent remercie l'exécutif pour l'excellente préparation des réunions.</p> <p>Madame Marie-Hélène Talon remercie les membres de l'exécutif pour leur dévouement. Madame Talon souligne le départ de Monsieur Stéphane Geffard qui déménage au terme de l'année scolaire.</p> <p>Madame Talon remercie tous les membres pour leur participation.</p> <p>11. PAROLE AU PUBLIC</p> <p>12. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE 21 H 50</p> <p>Monsieur Stéphane Geffard, appuyé par madame Caroline Gagné, propose la levée de l'assemblée à 22 h 00.</p> <p>Adopté à l'unanimité.</p>
------------------------------------	--

Madame Marie-Hélène Talon
présidente

Madame Michèle Thiffault
secrétaire